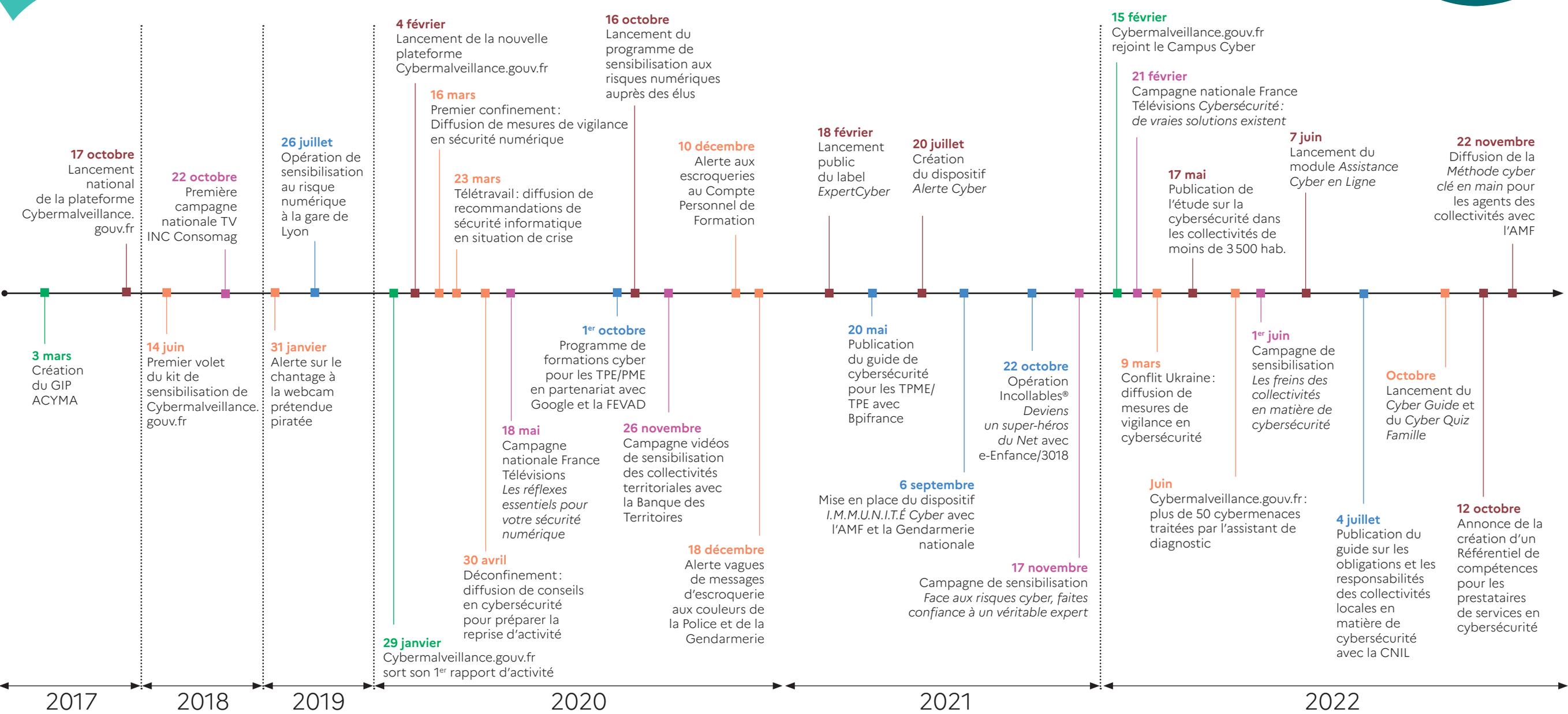


# D'HIER À AUJOURD'HUI

■ Annonces de communication institutionnelle
 ■ Services & réalisations
 ■ Guides & Sensibilisation
 ■ Collaborations
 ■ Campagnes



# PRINCIPALES ACTIONS DEPUIS 2017

## Lancement de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr

Inaugurée en octobre 2017, la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr a été créée pour informer, assister les victimes d'actes de cybermalveillance et observer la menace. La plateforme met à disposition des contenus de prévention et de sensibilisation à la cybersécurité destinés à ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. Cybermalveillance.gouv.fr est également en mesure de proposer un diagnostic, des conseils et si besoin, une mise en relation avec les professionnels informatiques de proximité, susceptibles de les assister techniquement. Depuis 2021, la plateforme s'est également dotée d'un nouveau service de mise en relation avec des prestataires labellisés ExpertCyber afin d'accompagner les organisations dans la sécurisation de leurs systèmes d'information.



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

## Parution d'un kit de sensibilisation

Publié dès juin 2018, cet outil condense les principales préconisations de Cybermalveillance.gouv.fr. Véritable « bible » de la plateforme, il est le fruit d'une collaboration entre les membres du GIP ACYMA et ses équipes et vise à sensibiliser tous les publics en leur partageant les bonnes pratiques en matière de cybersécurité, que ce soit dans leurs usages professionnels ou personnels. En cas de cyberattaque, le kit permet également aux internautes de comprendre les faits dont ils ont été victimes afin de les assister au mieux et faciliter le dépôt de plainte. Un an après la sortie du 1<sup>er</sup> volet, le kit de sensibilisation a été enrichi avec 5 nouveaux thèmes (réseaux sociaux, mots de passe, mises à jour...) et 4 nouveaux formats (quiz, bande dessinée, poster...), dans un graphisme totalement repensé et des contenus accessibles à tous. Il est publié sous licence ouverte Etalab 2.0 et les fichiers sources sont disponibles sur le site, afin que toute entité puisse le personnaliser.



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/kit-de-sensibilisation>

## Cybermalveillance.gouv.fr : plus de 500 contenus en ligne !

Au-delà des parcours permettant d'établir des diagnostics de la menace aux victimes et de les mettre en relation avec des prestataires référencés, Cybermalveillance.gouv.fr publie et enrichit régulièrement sa plateforme avec divers contenus thématiques de sensibilisation et remédiation aux dangers du numérique pour informer tous ses publics : fiches thématiques, guides ou encore vidéos pour comprendre les cybermenaces et savoir comment y réagir avec les bonnes pratiques à adopter pour assurer sa cybersécurité. De plus, des articles de fond sur les menaces d'actualité ou émergentes décrivent et illustrent les phénomènes en dispensant les conseils nécessaires pour les contenir. À consommer sans modération !

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>



## Label ExpertCyber et Référentiel de compétences

Cybermalveillance.gouv.fr a lancé début 2021 le label ExpertCyber en collaboration avec Cinov Numérique, la fédération EBEN, Numeum, France Assureurs et le groupe AFNOR pour apporter clarté et transparence sur la qualité de l'offre de services proposée, en termes d'assistance mais aussi de prévention. L'objectif de ce label est de reconnaître l'expertise en sécurité numérique d'un prestataire informatique dans 3 domaines : la sécurisation, la maintenance et l'assistance et de constituer ainsi un gage de sérieux mais aussi de confiance pour l'entreprise cliente. 20 mois après son lancement, Cybermalveillance.gouv.fr compte plus de 200 prestataires labellisés en cybersécurité répartis sur l'ensemble du territoire national. Grâce au label, la plateforme a pu mettre à disposition un nouveau service de mise en relation avec des prestataires labellisés pour accompagner les professionnels souhaitant sécuriser leurs systèmes d'information. En complément de ce label ExpertCyber, afin de répondre à la demande en ressources qualifiées et de spécialistes en cybersécurité, Cybermalveillance.gouv.fr, avec un groupe de travail composé du groupe AFNOR, du Campus régional de Cybersec et de Confiance numérique Nouvelle-Aquitaine (C3NA) et du Centre de formation de l'ANSSI (CFSSI) a décidé de créer un Référentiel de compétences intégrant tous les aspects essentiels du métier de prestataire cyber de premier niveau (sécurisation, maintien en conditions opérationnelles et sécurité et de la remédiation). L'objectif est d'accompagner la montée en compétences des prestataires informatiques sur le sujet de la cybersécurité.



<https://www.expertcyber.fr>

## Publication d'un guide cybersécurité dédié aux PME et TPE avec Bpifrance

Afin d'accompagner les entreprises face au risque de cyberattaques, Cybermalveillance.gouv.fr et Bpifrance, filiale du groupe Caisse des Dépôts, ont publié en mai 2021 un guide cybersécurité dédié aux TPE, PME et ETI. Pratique et pédagogique, ce support propose des recommandations concrètes d'experts, des témoignages d'entrepreneurs et des récits de victimes. On y trouve également une présentation détaillée des principales attaques et de leurs caractéristiques, ainsi qu'un plan d'action à mettre en place en cas d'atteinte, décrivant les étapes importantes pour reprendre l'activité.



<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybermalveillancegouvfr-bpifrance-guide-pme-tpe>

## Lancement du dispositif Alerte Cyber



Afin de protéger les entreprises de campagnes de cyberattaques massives, un dispositif d'alertes de cybersécurité a été élaboré par Cybermalveillance.gouv.fr, le MEDEF et l'ANSSI, avec la CPME, l'U2P, le réseau des CCI-CMA et l'AMF. Lancé officiellement en juillet 2021, Alerte Cyber détaille la nature de la menace et les risques encourus par l'entreprise, permettant à toute entreprise française d'être informée à temps pour prendre les mesures lui permettant de se protéger ou de gérer une crise. En un an, 8 alertes Cyber ont permis de prévenir les organisations françaises. Fort de son succès, le dispositif Alerte Cyber va prochainement être élargi à d'autres cibles.

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cedric-o-dispositif-alerte-entreprises-incident-cyber>

